rer l'attention de la Chambre sur cette dernière question d'une gravité extrême. (T. B., T. B. au centre et à droite.)

M. Méline fait l'éloge du paysan français qui ne quitte l'agriculture qu'au dernier moment, n'abandonnant qu'à contre-cœur le rude labeur des champs.

Il donne lecture des statistiques qui établissent que la population agricole diminue constamment ; cette diminution a les plus graves conséquences pour la patrie, et notre armée s'en ressentira certainement.

*A droite* : C'est vrai ! (Très bien ! très bien !)

M. Méline. — Il est donc nécessaire d'enrayer ce mouvement. (Très bien ! à droite.)

L'orateur réfute les arguments apportés par les libre-échangistes contre les droits sur le blé.

Quel but poursuivons-nous ? dit-il. Nous voulons pousser la France à produire assez de blé pour se suffire.

Il faut pour cela favoriser le développement de la production pour attendre le bon marché sur nos marchés et sans sacrifices. (Applaudissements à droite).

Il est certain que, depuis que les droits sont établis sur les blés, la production a augmenté de 11 0/0.

C'est une indication dont il faut tenir compte.

M. Méline cite ensuite les résultats de la législation sucrière de 1884 grâce à laquelle le prix du sucre, protégé non seulement par des droits de douane mais aussi par des droits intérieurs, s'est abaissé. (Très bien, très bien !)

De même les droits sur le bétail ont été considérablement relevés; là encore, le prix moyen du bétail sur pied a baissé de plusieurs centimes sur les quatres catégories de bétail qui forment le fond de l'alimentation publique.

Si l'on passe au prix de la viande on attne, la baisse est aussi constante. (Interruptions sur divers bancs.)

En comparant pour Paris les prix de la viande avec ceux des marchés étrangers, on constate que la viande se paie moins cher chez nous qu'à Londres, à Berlin etc. (Applaudissements à droite).

C'est parce que le but que nous poursuivons a été atteint pour ces marchandises que nous le demandons pour le reste de nos produits. (Très bien ! à droite et au centre.)

Les libre-échangistes ameutent contre nous les consommateurs parce qu'ils ont un argument facile.

En effet, pendant que le peu des matières de première nécessité baissait, comme je l'ai montré, ce prix augmentait pour le consommateur; c'est qu'entre le consommateur et le producteur restent des intermédiaires qui absorbent à leur profit, toute la différence. (Double salve d'applaudissements au centre et à droite.)

Là où un intermédiaire serait suffisant, il n'en faudrait pas dix.

Les recensements nous prouvent que la classe des commerçants a augmenté dans d es proportions formidables. (Vives interruptions aux bancs libre-échangistes.)

M. Félix Faure. — C'est insensé !

M. C. Roux. — Nous protestons tous au nom du commerce.

M. Peytral. — Mais cette classe de commerçants n'est pas seulement composée d'intermédiaires.

M. Méline. — Je ne dis pas que tous ceux qui sont rangés dans les classes des commerçants soient des intermédiaires mais ceux-ci s'y trouvent tous.

D'ailleurs, il est certain que ce nombre, qui est de 12 0/0 en France, n'est que de 6 0/0 en Allemagne.

M. Méline, au milieu des rumeurs et des interruptions des libre-échangistes, montre comment, avec l'augmentation du nombre des commerçants, s'accroissent les prix.

M. Méline. — Nos adversaires sont ceux qui viennent de l'étranger s'installer, comme intermédiaires en France et qui mènent actuellement la campagne contre nous. (Applaudissements.)

Je vous montre le mal; vous avez à décider ce qu'il vous reste à faire.

MM. Roux et Peytral murmurent; l'orateur, fatigué, demande la remise à demain de la suite de la discussion.

**OVATION A M. MÉLINE**

Toute la droite et le centre se lèvent et applaudissent, par trois fois, M. Méline, dont le discours a produit une vive impression sur la Chambre.

De toutes parts, les députés échangent bruyamment leurs impressions, et le brouhaha est tel que M. Floquet, ne pouvant obtenir le silence pour annoncer que la séance est levée, prend le parti de s'en aller, sans rien dire.

La séance est levée à 5 heures 45 et renvoyée à demain.

# REVUE DE LA PRESSE

Réponse de M. Edouard Hervé à l'article de M. Arthur Meyer, dans le *Gaulois*, signalé hier :

« M. Arthur Meyer, dans le *Gaulois*, dit que nous avons dénoncé, dans le *Soleil*, l'union conservatrice.

» M. Arthur Meyer se trompe: nous avons dit et maintenons que l'union conservatrice avait été déchirée par les bonapartistes.

» M. ArthurMeyer, dans le même article, dit que la *Gaulois* est avec la *Gazette de France* et le *Soleil*.

» M. Arthur Meyer se trompe encore. Tout le monde sait que la *Gazette de France* ne laisse passer aucune occasion d'attaquer le *Soleil*, et quant à la politique du *Gaulois*, il y a beau temps qu'elle n'a aucun rapport avec la nôtre.

Le *Figaro* croque les « instantanés » des deux duellistes du jour : Rochefort et le juif Isaac :

ROCHEFORT

« A Londres en 1891 : un grand maigre, tout blanc, ne comprenant pas un mot d'anglais, se promenant les mains dans les poches jusqu'à l'arrivée du courrier de France, se livrant, sur le coup de minuit, à une attaque contre le gouvernement. Puis ne parlant plus politique jusqu'au l'endemain même heure.

» Connu chez tous les marchands de bibelots de Londres, sait à un schelling près les prix payés à la dernière vente de Christie, déconvre des tableaux. Est plus fier de ses Guardis que de sa *Lanterne*.

» Signe particulier : L'exil ne l'a pas changé. Aussi naïf que violent; aussi dangereux que spirituel.

M. ISAAC

» Un grand garçon à moustache blonde. Une tête de potache de bonne humeur. Très gai et aimant assez quitter son poste pour venir prendre l'air de Lille ou de Paris. Pour être sous-préfet on n'en a pas moins vingt-neuf ans!

» Est entré dans l'admiuistration de bonne heure : a suivi la filière et est destiné à mourir préfet de 1re classe. Ne ferait pas de mal à une mouche : a dû être très ennuyé de ce qui arrivait dans son arrondissement et être très étonné du grand rôle qu'il joue dans la politique actuelle.

Opinion de M. Rochefort, dans l'*Intransigeant*, sur les « inquiétudes » qu'inspirerait au gouvernement la présence du général Boulanger à Bruxelles :

« Eh bien ! ce solitaire, les Constans, les Freycinet, les Carnot, avec leurs escouades de dragons, leurs régiments de police et leurs parcs d'artillerie, en ont une peur tellement bleue qu'ils le poursuivent jusque dans des chambres d'hôtel. On les croirait hantés par lui comme par des histoires de revenant. Ça devient de l'hallucination et de la démence à la façon du mouchard Alibert. L'académicien Freycinet est en proie au délire de la persécution boulangiste. Comme dans la *Petit Faust*, il voit, en se mettant à table, le général sortir de la soupière. Il le retrouve dans les poches de son portefeuille, il le reconnait dans tous les passants.

» Le remords de leurs assassinats a pris cette forme spéciale. Un de ces quatre après-midi, nous verrons Constans monter à la tribune et déclarer que s'il a donné au commandant Chapus l'ordre de tirer sur un enfant de deux ans, tranquillement endormi dans les bras de sa mère, c'est parce qu'il avait pris ce mioche pour le condamné de la Haute-Cour.

M. Paul de Cassagnac, dans l'*Autorité*, apprécie en ces termes la crise qui sévit actuellement en Belgique :

« Personne, à l'heure qu'il est, ne saurait prévoir où l'on va et comment cela va finir.

» Car la grève actuelle présente ce caractère particulier, que jamais les salaires ne furent plus élevés qu'aujourd'hui; qu'aucun conflit n'était engagé entre les patrons et les ouvriers; qu'aucune revendication pratique n'est réclamée par les ouvriers, et qu'il est d'autant plus difficile de s'entendre et de se concilier, qu'ouvriers et patrons ignorent les causes réelles du conflit.

» Tout ce que l'on sait, tout ce que l'on voit, c'est que les ouvriers, passivement et souvent avec répugnance, obéissent à un mot d'ordre donné par les comités occultes et paraissent avoir pour but, beaucoup moins un règlement d'heures de travail et de salaires, qu'une bonne et véritable révolution.

» Il semble que la monarchie belge soit directement visée, et que l'armée socialiste ait choisi la Belgique, comme le terrain le plus favorable pour livrer sa première bataille contre la monarchie européenne, la société moderne et le vieux monde.

» Aussi, voit-on, au milieu de vagues réclamations touchant la journée de huit heures et l'élévation des salaires, surgir la question de la revision de la constitution et celle du suffrage universel.

» Le mouvement grévisite qui s'empare de la Belgique et la met dans une position incontestablement critique, est donc tout à la fois politique et social. »

# NOUVELLES DU JOUR

**Le tarif des douanes**

Paris, 11 mai. — Les libre-échangistes ont fait déposer par M. Deloncle, un contre-projet à l'article 1er du tarif douanier, tendant à supprimer purement et simplement le tarif minimum et à n'admettre qu'un tarif général.

L'exposé des motifs dit que le vote d'un tarif minimum est inconstitutionnel comme entravant la liberté du gouvernement pour négocier des conventions commerciales. En effet, l'article 8 de la Constitution ne confère pas au Parlement le droit de tracer à l'avance les limites dans lesquelles le gouvernement pourra se mouvoir pour traiter avec les puissances étrangères. Or le tarif minimum limite le droit du gouvernement.

En conséquence, dit l'exposé des motifs, la loi de douane ne peut que spécifier un tarif général et il ajoute que Gambetta, comme président de la Chambre, refusa de mettre aux voix le tarif minimum.

**Nos ambassadeurs**

Paris, 11 mai. — On parle aujourd'hui du général de Boisdeffre comme ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg; on se rappelle l'accueil si bienveillant fait par le Czar à ce général aux dernières grandes manœuvres de l'armée russe, au seul général étranger qu'il avait convié.

Le général de Boisdeffre serait donc personna gratissima à la Cour de Saint-Pétersbourg. M. Decrais irait à Berlin et M. de Montebello à Vienne.

**Une séance agitée au Conseil municipal de Paris**

Paris, 11 mai. — Au conseil municipal, une question de M. Georges Berry sur les arrestations faites au champ de courses de Longchamps, a soulevé une véritable tempête. M. Létine disait que parmi les personnes arrêtées, il s'en trouvait ayant un cahier judiciaire et a voulu lire à la tribune des notes de police.

Aussitôt les interruptions deviennent extrêmement violentes; M. Letine est obligé de quitter la tribune.

MM. Charles Laurent et Strauss blâment le préfet de police; aucun ordre du jour n'est déposé. L'incident est clos.

**Conférences socialistes par M. Thiébaud**

Paris, 11 mai. — On annonce que M. Thiébaud va entreprendre une tournée de conférences socialistes dans le Nord et les Ardennes. Il tiendra sa première réunion à Charleville.

**Le duel Rochefort Isaac**

Paris, 11 mai. — Le duel Rochefort-Isaac reste décidé; il aura vraisemblablement lieu dans la journée de demain, dans des circonstances tenues soigneusement secrètes pour éviter les incidents des précédentes rencontres.

**A la Bourse de Paris**

Paris, 11 mai. — La seconde partie du marché, à la Bourse, a été meilleure que la première; on se plaît à prévoir que les baissiers vont arrêter et réaliser. La place de Londres en serait réellement à se débattre encore contre les conséquences de la crise de novembre dernier.

La panique sur les fonds portugais provient bien pour une partie de la situation financière troublée de ce pays comme le prouve le décret officiel prorogeant les échéances, mais aussi comme nous le disions samedi de manœuvres du *foreign office* contre une puissance qui contrebalance la puissance de l'Angleterre en Afrique.

**Le général Boulanger**

Bruxelles, 11 mai. — Le conseil des ministres, à l'instigation du gouvernement français, s'est réellement occupé du général Boulanger et on a décidé que son séjour ou son expulsion dépendrait de ses réponses à l'administration de la sûreté.

Or le général aurait répondu que le rédacteur du *Figaro* avait dénaturé sa pensée sur plusieurs points importants.

Il se propose de conserver à Bruxelles une attitude ne pouvant pas éveiller les susceptibilités du gouvernement belge.

L'administrateur de la sûreté l'a prévenu que toute manifestation, et sous n'importe quelle forme, entraînerait forcément son départ immédiat.

**Une grève dans la Loire**

Saint-Etienne, 11 mai. — Tous les mécaniciens, machinistes des compagnies minières du bassin de la Loire ont décidé, dans une réunion tenue ce soir, qu'ils se mettraient en grève demain matin, exigeant que seuls peuvent devenir apprentis mécaniciens les enfants des familles de mécaniciens syndiqués.

**L'ouverture de l'exposition de Moscou**

Moscou, 11 mai (29 avril). — L'Exposition française a été aujourd hui solennellement inaugurée.

Le métropolite de Moscou a béni le palais de l'exposition et, immédiatement a été célébré un *Te Deum* chanté par le clergé moscovite, accompagné des chœurs russes.

Voici les principaux personnages présents à l'inauguration :

Le général Costanda, le gouverneur intérimaire de Moscou ; le général Jorkowsky, le grand-maître de la police.

La France était représentée par son consul. Les personnages officiels ont été reçus par M. Dautreme, secrétaire général de l'Exposition.

La réception a eu lieu à midi, sur cartes d'invitation personnelle du général Costanda, dont la présence a donné son véritable caractère à l'Exposition, un caractère officiel.

L'Exposition a été ensuite déclarée ouverte.

Tout n'est pas terminé encore; seule la classe XII, c'est-à-dire les grandes industries d'art, est complètement installée dans le grand pavillon d'honneur.

Le nombre total des exposants est d'environ deux mille.

Comme l'exposition n'est pas entièrement terminée l'empereur qui devait assister à la cérémonie d'inauguration a du renoncer à se rendre à Moscou.

Moscou, 11 mai. — M. Dietz-Monin s'adressant au gouverneur, a déclaré l'exposition ouverte.

A cinq heures le public a été admis à visiter les galeries; le prix d'entrée est de un rouble; l'exposition n'est prête qu'à demi; le temps est froid et pluvieux; les jardins sont déserts; la galerie des Beaux-Arts et les fontaines lumineuses ont obtenu un grand succès.

**Toujours la question de Terre Neuve**

Londres, 11 mai. — A la Chambre des lords, lord Salisbury a déclaré qu'on ne saurait autoriser ce qui se passe actuellement à Terre-Neuve.

**L'espionnage militaire**

Berlin, 11 mai. — On annonce de source tout à fait digne de foi, que l'empereur vient de faire apporter de grandes modifications dans le service de l'espionnage militaire en France.

A l'avenir, les officiers allemands qui recevront mission d'étudier les forteresses autour de Paris, Belfort, etc., et de relever les tracés de fortifications, ne séjourneront dans ces places que durant six semaines et seront, après ce délai, remplacés par d'autres officiers.

Ces officiers ne relèveront plus du ministère de la guerre, mais du cabinet du chef d'état-major général.

**Agitation anti-sémitique à Corfou**

Corfou, 11 mai. — Depuis trois semaines, les juifs, contre lesquels la populat on est excessivement montée, ont été pour ainsi dire dans l'impossibilité de se défendre et de sortir de leurs maisons.

Le corbillard d'un juif a dû être accompagné par une escorte de vingt soldats. On a essayé, avant-hier, de mettre le feu au Ghetto. On craint des désordres plus graves.

**L'explosion à bord du « Tancarville »**

Londres, 11 mai. — Le *Tancarville* est un vapeur anglais ; arrivé de Philadelphie au Havre ; il est reparti ensuite pour New-York où il arriva le 20 avril. Une centaine d'hommes travaillaient à bord au moment de l'explosion; dix morts ont été constatées.

**Une catastrophe en Pensylvanie**

New-York, 11 mai. — On annonce qu'une terrible catastrophe s'est produite à Conderstort dans le canton de Potter (Pensylvanie).

Suivant une première version, le train amenant une centaine d'hommes qui avaient été envoyés pour aider à éteindre un incendie qui s'était déclaré dans les forêts, a déraillé et a été renversé au milieu des bois enflammés; les wagons ont pris feu et 80 personnes auraient été brûlées vives.

Suivant une autre version, il y aurait eu 75 personnes blessées mortellement.

**Réunion de la droite royaliste**

Paris, 11 mai. — La droite royaliste présidée par M. le duc de Doudeauville, s'est longuement occupée de la discussion du tarif douanier; elle a décidé de maintenir ses précédentes résolutions conformes à celles de la commission des douanes.

La réunion s'est également occupée de la question des courses qui doit revenir devant la Chambre mercredi prochain. La majorité est favorable aux propositions de M. Riotteau.

**Le duel Rochefort-Isaac**

Paris, 11 mai. — Le duel Rochefort-Isaac n'a pu avoir lieu ce matin.

Les pourparlers traînent en longueur.

La rencontre est remise à demain dans la matinée.

**Les fonds portugais**

Paris, 11 mai. — A la Bourse, les fonds portugais sont offerts avec acharnement.

Le *Jour* signale à ce sujet les agissements d'un syndicat de baissiers sur lesquels il appelle l'attention du garde des sceaux; il invite le gouvernement à protéger l'épargne publique contre les combinaisons des faiseurs.

**Départ de M. Cambon**

Marseille, 11 mai. — M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, est parti à midi pour Alger, à bord du paquebot *Ville d'Alger*, allant rejoindre son poste.

En franchissant la passe du bassin de la Joliette, le navire a tiré une salve de dix coups de canon.

**Le crime de Marseille**

Marseille, 11 mai. — Les nommés Ardiason, courtier, Courlon et sa maîtresse, inculpés de l'assassinat d'une jeune domestique, sur la tête de laquelle ils avaient contracté une assurance de 100.000 francs, ont été écroués à la suite de leur interrogatoire.

**Le général Boulanger à Bruxelles**

Bruxelles, 11 mai. — On assure que le général Boulanger a été appelé à comparaître devant l'administration de la sûreté publique.

**Le nouveau nonce à Paris**

Rome, 11 mai. — Le successeur de Mgr Rotelli, nonce du Pape à Paris, est officiellement Mgr Ferrata.

Mgr Ferrata a déjà rempli les fonctions de nonce apostolique à Bruxelles.

**Les élections municipales en Espagne**

Madrid, 11 mai. — Les élections municipales ont eu lieu avec calme dans toute l'Espagne.

Les candidats ministériels conservent la majorité.

Plusieurs républicains ont été nommés dans les grandes villes.

**L'élection des juges en Suisse**

Bâle, 11 mai. — La proposition en faveur de l'élection des juges par le peuple, soumise à un *referendum*, a été sanctionnée par 3389 voix contre 2299.

**Elections au Conseil Général**

Deux élections au Conseil Général ont eu lieu dimanche dans le canton de Vincennes, en remplacement de M. Lefèvre, récemment élu sénateur.

Ont obtenu : MM. Gibert, opportuniste, 2,365 voix; Deflandre, socialiste-revisionniste, 1,730 voix; Nauroy, radical, 1,248 voix. Ballottage.

Canton de Montagnac : M. Michel Paul, républicain, est élu par 1,301 voix.

Il s'agissait de remplacer M. de Puységur, dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat.

M. de Puységur ne se représentait pas.

**Républicains révisionnistes**

Paris, 11 mai. — La *Presse* publie la note suivante que nous reproduisons à titre de document.

« Un certain nombre de journaux persistent à nous classer dans les différents scrutins en dehors du parti républicain et sous une étiquette inexacte.

» Ce n'est point au moment où le général Boulanger abandonne le programme de révision qui nous avait groupés autour de lui que nous pouvons laisser persister l'équivoque entretenue avec soin depuis longtemps.

» Nous sommes ce que nous étions hier, des républicains revisionnistes, des démocrates sincères, désireux de voir réaliser les réformes sociales.

Rien de plus, rien de moins.

Borie, député de la Corrèze; G. Laguerre, député de la Seine ; G. Laporte, député de la Nièvre ; R. de Hérisse, député d'Ille-et-Vilaine; A. Naquet, député de la Seine ; Turigny, député de la Nièvre.

**Le prochain voyage de M. Carnot**

M. Carnot donne l'itinéraire de son prochain voyage. Il part le 17 mai, à midi, de Paris, sera le soir à Limoges, arrivera le 19 mai au soir à Toulouse, en repartira le 21. Il visitera Bagnères, Tarbes, Pau, Bayonne, Dax, Mont-de-Marsan et sera de retour à Paris le 26 mai.

**Elections en Angleterre**

Les gladstoniens, amis de l'Irlande, viennent de remporter de nouveaux succès électoraux. A Harborough, un d'entre eux a été nommé député en remplacement d'un ministériel, et à South-Dorset le ministériel n'a obtenu que 90 voix de majorité dans une circonscription où son prédécesseur avait obtenu un millier de voix de majorité.


**LE SUCCÈS N'EST QU'AU MÉRITE**

Ces derniers mois j'ai vu d'avides concurrents
Plagier, ô CONGO, ton parfum et tes rimes;
Mais n'ayant pu ravir tes qualités sublimes,
Ces rivaux malheureux sont déjà sur les dents !
534751 *J. au savonnier Victor Vaissier.*


# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**La journée de mardi à Roubaix.** — Les ouvriers de l'établissement de MM. Wattel et Dillies son rentrés mardi matin, au grand complet, à l'atelier, aux anciennes conditions. Il ne reste donc plus que deux grèves partielles qui ne sauraient tarder de prendre fin.

**Le Conseil municipal de Roubaix** se réunira, vendredi 15 mai, à sept heures et demie du soir, pour examiner les questions suivantes :

1. Ouverture de la session de mai 1891. Nomination d'un secrétaire, formation des Commissions; 2. Caisse des retraites: Nomination d'un membre en remplacement de M. Durot; 3. Répartiteurs. Nomination des commissaires répartiteurs pour la formation des rôles de 1891 ; 4. Mont-de-piété. Conseil d'administration. Nomination d'un membre; 4 bis. Compte administratif de l'exercice 1890. Vote de crédits supplémentaires ; 5. Projet de budget supplémentaire pour 1891.

6. Dépenses imprévues. Compte-rendu de l'emploi ; 7. Caisse des retraites. Demande de liquidation de pension par le sieur Prengarbe ; 8. Fourneaux économiques. Compte rendu ; 9. Grand-Théâtre Demande de subvention par M. X. Thierry ; 10. Secours et subsides. Les *Francs tireurs Roubaisiens*. Demande de subvention. 11. Secours et subsides. *L'Union des Trompettes* Demande de subvention ; 12. Dépenses pour mesures d'ordre. Demande de crédit ; 13. Bourses et subsides. Institution des jeunes aveugles de Rouschin. Demande de continuation de bourse. Le jeune Henri Duhamel. 14. Dépenses des enfants assistés. Demande d'un crédit supplémentaire ; 15 Chemin de fer de Roubaix à la frontière belge vers Audenaerde. Communication ; 16. Institut Sévigné. Modifications au programme de l'enseignement ; 17. Institut Turgot. Création d'un emploi ; 18. Postes. Suppression de la distribution de l'après-midi les dimanches et jours de fête. Pétition des facteurs.

19. Mont-de-piété. Comptes administratif et de gestion de l'exercice 1890. Projet de budget supplémentaire pour 1891; 20. Mont-de-piété. Construction d'un mont-de-piété ; observations de M. le Préfet du Nord. Avis du Conseil municipal; 21. Police. Fourniture d'objets d'habillement, de coiffure et d'équipement. Réception définitive ; 22. Projet d'acquisition d'un terrain pour l'emplacement d'un second hôpital; 23. Espierre. Réclamation de la Société anonyme du canal de l'Espierre pour dommages à elle causés de 1887 à 1890; 24. Report sur l'exercice 1891 et non employés.

25. Voirie municipale; rue Miln : demande de classement et de mise en état de viabilité; réception définitive. 26. Id.; rue Newcommen; construction d'une chaussée; réception définitive. 27. Id.; rue Franklin; classement et mise en état de viabilité; réception définitive. 28. Id.; rue de St-Quentin; classement et mise en état de viabilité; réception définitive.

29. Voirie municipale, rue Monge; classement et mise en état de viabilité; réception définitive. 30. Id.; rue des Longues-Haies, partie comprise entre la rue Pierre-de-Roubaix et le boulevard de Colmar; mise en état de viabilité; réception définitive. 31. Id.; rue Vallon; classement et mise en état de viabilité; réception définitive. 32. Id.; rue de l'Ermitage; élargissement et pavage; réception définitive 33. Id.; rue de Dammartin; prolongement jusqu'à la rue d'Hem; réception définitive.

34. Voirie municipale : rue des Arts prolongée (Boucher de Perthes) Classement et mise en état de viabilité; réception définitive. 35. Id.; Marché du Fontenoy ; appropriation du terrain; reception définitive. 36. Id.; Rue Darbo; projet de nivellement ; avis du Conseil sur les résultats de l'enquête. 37 Id. : Parc de Barbieux ; demande d'accès, lettre de M. le Maire de Croix.

38. Voirie municipale; rue Vauban : partie comprise entre la rue de Lille et la rue Mirabeau. Demande de classement et de mise en état de viabilité. 39. Id.; rue des Anges; demande de classement et de mise en état de viabilité. 40. Id.; boulevard Gambetta; réclamation de M. M. Legrand. 41. Id.; Square Pierre Catteau; dégagement vers la rue Mimerel; demande de déclaration d'utilité publique. 42. Square Pierre Catteau; rectification de limite.

43. Voirie municipale; rétrocession de terrain; les fils d'Alfred Motte, rue du Moulin. 44. Id.; rue Carpeaux; demande de classement et de mise en état de viabilité. 45. Service vicinal; création des ressources pour 1890. 45. Cimetière communal; entrée en face du pont du Nouveau-Monde; plan n° 47. Rue de Beaumont; (chemin vicinal n° 8) construction d'un tronçon d'aqueduc. 48 Cessions de terrains à la voie publique; MM. H. Briet et Cie, rue de Beaumont (chemin vicinal n° 8) les fils d'Alfred Motte, rue du Pile (chemin vicinal n° 10).

49. Rétrocession de terrain, M. Six-Roussel rue de Beaumont, chemin vicinal n° 8. 50. Rue Cadeau (chemin vicinal n° 1), construction d'un aqueduc section mitoyenne, paiement de la part incombant à la ville de Roubaix. 51. Rue Cadeau (chemin vicinal n° 1), section mitoyenne depuis la rue Darbo jusqu'à la limite du territoire; reconstruction et élargissement de la chaussée pavée. 52. Parc de Barbieux; location de la buvette-mise en adjudication. 53. Id. : Cabaret des « Mille-colonnes ». 54. Bâtiments municipaux : églises Notre-Dame et Saint-Joseph: grosses réparations ; réception définitive.

55. Bâtiments municipaux; institution Notre-Dame des Victoires: agrandissement des locaux ; réception définitive des 1er, 2e et 3e lots. 56. Id ; groupe scolaire des rues de Rome et de Naples ; règlement de compte de mitoyenneté avec M. H. Dumez. 57. Id.; abattoir ; règlement de compte de mitoyenneté avec MM. Samin et Wanin, Mulliez et Monnet, Boittiaux et Cie.

58. Bâtiments municipaux, bureau de bienfaisance; appropriations diverses. 59. Id., église Ste-Elisabeth, établissement d'un calorifère. 60. Id., Ecole nationale des arts et métiers de Châlons; demande de bourse à l'Etat, en faveur du jeune Dubrœucq Georges-Joseph; avis du Conseil municipal. 61. Soutiens de famille, jeunes gens de la classe 1890; ajournés des classes 1888-1889; avis du conseil municipal.

62. Soutiens de famille ; jeunes soldats en activité de service demandant à être renvoyés dans leurs foyers en qualité de soutiens de famille ; 68. Soutiens de famille : soldats de l'armee territoriale demandant à être dispensés de la période d'exercices de 13 jours à titre de soutiens de famille,

*Rapports des commissions*. — 1. Voirie municipale ; cessions de terrain à la voie publique ; Mme Vve Watteau-Tiers, angle de la rue des Fleurs et de la rue du Trichon. (M. Delsporte-Bayart.)

2. Voirie municipale; rue de la Providence; classement et mise en état de viabilité (M. Deleporte-Bayart). 3. Id. rue Lacroix: pavage de la section comprise entre la rue Pellart et la rue St Louis (M. Fauvarque). 4. Id.; boulevard Gambetta; pavage d'une section (M. H. Blanchot.)

5. Chemin vicinal n° 10, cession de terrain à la voie publique, Mme Mélin de Corboyer (M. Tiers). 6. Chemin vicinal n° 10, occupation d'une parcelle de terrain, offres à faire (M. G. Heyndrickx). 7. Chemins vicinaux, reliquat général; annulation (M. Louage). 8. Horloges publiques, unification de l'heure (M. Deleporte Bayart). 9. Téléphone; ligne téléphonique reliant directement Roubaix à Fourmies; modification à la convention déjà approuvée par le conseil municipal.

10. Secours et subsides ; club nautique *Trois Etoiles* et cercle nautique *l'Aviron* ; demande de subvention pour l'organisation des régates internationales de 1891 ; 11. Sapeurs-pompiers ; demande d'installation de nouveaux avertisseurs d'incendie et de tocsins de rues.

**Les bestiaux abattus à l'abattoir de Roubaix.** — Voici le nombre de bestiaux abattus à l'abattoir public de Roubaix du 1er au 7 mai 1891 : Bœufs, 50 ; vaches, 70 ; taureaux, 21 ; moutons, 116 ; veaux, 94 ; porcs, 119 ; chevaux, 13.

Le produit en quantité de kilogs de viande est le suivant : Bœufs : 15.000 kilogs ; vaches : 20 860 kil.; moutons : 2,900 kilogs ; veaux : 7,520 kilogs ; porcs : 9,183 kilogs ; chevaux : 3,104 kilogs.

**Le passage de Mercure.** — Lundi matin, de 4 h. 53 à 4 h 58, s'est effectué le passage de la planète Mercure sur le soleil. Mercure décrivant une corde du disque solaire sous la forme d'une tache noire et ronde d'un diamètre très faible, environ la cent-soixantième partie de celui du soleil. Ce phénomène pouvait être *en partie* observé chez nous, mais l'état brumeux du ciel a empêché toute observation.

Nous disons en partie, car on n'aurait pu noter en France que la sortie de Mercure, et encore dans les plus mauvaises conditions, le soleil se trouvant en ce moment tout près de l'horizon.

La première observation qui ait été faite de ce phénomène a été réalisée à Paris par Gassendi, le 7 novembre 1631. A partir de 1631, il y a eu 34 passages (y compris 1891) et un très grand nombre d'entre ceux-ci ont pu être observés.

Les passages des 5 novembre 1743 et 6 mai 1753 furent étudiés dans toute l'Europe. Celui de 1868 passa inaperçu.

Le prochain passage n'aura lieu qu'en 1894.

**Le sport vélocipédique** roubaisien a, sur l'invitation de la Fédération vélocipédique Lilloise, pris part, dimanche, aux courses de Libercourt. Les vélocipédistes en sont revenus avec de beaux succès : ils ont, en effet, remporté un premier et troisième prix et trois quatrièmes prix. Ces résultats vaudront à la vaillante société d'être classée prochainement parmi les amateurs d'élite de la Fédération du Nord.

On annonce que le sport vélocipédique organise, pour le commencement du mois de juin, une course d'entraînement.

**Une fausse alerte.** — Lundi après-midi, il n'était bruit à Roubaix, que d'un crime commis, vers une heure, rue Voltaire. Un fils avait, dit-on, frappé son père de plusieurs coups de couteau.

Renseignements pris, l'affaire se réduit à une rixe.

Le nommé Wuystraete, marchand de journaux, âgé de 22 ans, demeurant à Croix, se trouvait, vers une heure de l'après-midi, chez son père, cabaretier, à l'angle des rues Labruyère et Voltaire. A la suite d'une discussion, Wuystraete frappa violemment son père qui a été assez grièvement blessé. Une enquête est ouverte.

**Deux agents attaqués rue des Longues-Haies.** — Un cabaretier de la rue des Longues-Haies, Désiré G..., s'était pris de querelle, dimanche soir, avec un individu que l'on ne connait pas; tous deux se colletaient au milieu de la rue quand les agents Brouillard et Chantraine, attirés par le rassemblement, arrivèrent et invitèrent G... au calme. Celui-ci répondit à ces observations par des injures et des menaces si violentes qu'il fut pris par le collet et conduit au poste.

Chemin faisant, une bande d'individus qui revenaient de la rue de Lannoy barrèrent le passage aux agents; ils les huèrent et poussèrent le cris de : A bas la police! Aux gros mots succédèrent les actes : la bande livra un assaut en règle aux agents et, sans l'intervention d'un passant, M. Anicet Bracq, qui prêta main forte à la police, le prisonnier allait infailliblement être délivré. G..., en attendant son transfert à Lille, a été écroué au poste de la rue des Fossés.

**Un domestique blessé boulevard de Beaurepaire.** — Un accident s'est produit, lundi matin, Boulevard de Beaurepaire. Un domestique, nommé Charles Hennebois, âgé de 42 ans et travaillant pour le compte de M. Mayeux, passait à cet endroit avec un camion qu'il conduisait; Hennebois était assis sur le siège et tenait les deux chevaux par les guides. Par suite d'une circonstance que l'on ne connait pas, le pauvre homme perdit tout à coup l'équilibre et tomba sur la chaussée. L'agent Brouil and, témoin de l'accident, accourut et arrêta les chevaux; malheureusement les roues de devant avaient déjà passé sur les jambes du conducteur. M. le docteur Delannoy arriva bientôt et donna des soins au blessé qui avait été transporté dans une maison voisine : il constata des contusions graves aux jambes et à la tête. Hennebois a été reconduit chez lui rue de l'Ouest, cour du grand jeu d'arc. Ses jours ne sont pas en danger.

**Un accident, rue du Vieil-Abreuvoir.** — Un homme âgé de 48 ans, M. Alfred Desmons, habitant rue Voltaire, 23, regagnait son domicile, dimanche soir, tenant par la main une fillette, lorsqu'en passant rue du Vieil-Abreuvoir il glissa contre la bordure du trottoir et tomba. Comme il ne pouvait se relever, des passants coururent chercher du secours au poste central de l'Hôtel-de-Ville; l'agent Daudrumez requit M. le docteur Lepoutre qui déclara que M. Desmons avait le genou gauche déboîté. Celui-ci dût être transporté chez lui.

**Un enfant renversé par un cheval.** — Dans la soirée de dimanche, M. Maurice Fièvet, voyageur de commerce, demeurant à Lys-les-Lannoy, suivait, en voiture, la rue de Lannoy ; son cheval marchait à une allure très ordinaire. Un jeune enfant de 7 ans, Jules Lamblin, dont les parents habitent le fort Desprez, rue de Lannoy, voulut traverser la chaussée à ce moment ; M. Fièvet ne put retenir son cheval assez vite et le bambin reçut à la jambe un coup de pied qui le jeta à plusieurs mètres de la voiture. Il a été transporté par des passants chez un docteur qui n'a constaté aucune fracture grave.

**Un ouvrier brûlé, rue de Toulouse.** — Lundi, vers deux heures de l'après-midi, un ouvrier, Edmond C..., qui se trouvait dans la boutique d'un marchand de pommes de terre frites, installée rue de Toulouse, cour Thérin, a été grièvement brûlé aux mains en voulant retirer d'un foyer une marmite de graisse qui avait pris feu. Un docteur a été appelé: l'état du blessé serait grave.

**Les habitants** de la rue Sainte-Thérèse ont été réveillés, pendant la nuit de dimanche à lundi, par les cris répétés de : « Au secours ! A l'assassin ! » Un individu sans chaussures, et vêtu très légèrement, poursuivait un autre quidam : on croit avoir remarqué que ce dernier tenait en main un couteau. On ne sait au juste ce que tout cela signifie, mais on assure qu'une arrestation serait imminente.

**Une rixe sanglante entre balayeurs.** — Lundi matin un rassemblement considérable s'était formé rue St-Jean, autour de deux balayeurs de la ville, les nommés M... et Auguste B..., habitant à la Potennerie. Celui-ci, à la suite de reproches à lui adressés par son *collègue*, lança des coups de pelle dans la figure de M... Un voisin dut séparer les combattants, et l'on conduisit B... dans un estaminet. Il avait la figure couverte de sang et portait à la joue une plaie profonde. B... a porté plainte.

**Un vol, rue Pierre-de-Roubaix.** — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs inconnus se sont introduits, au moyen de fausses clés, dans un garni occupé par un employé de commerce, M. Gustave Herbaux. Les voleurs ont fouillé tous les meubles; ils ont même, dans l'espoir d'y trouver de l'argent, fait des entailles dans les oreillers et les matelas. Ils ont enlevé un costume en drap, un chaîne de montre et du linge. M. Herbaux accuse un ancien ouvrier avec lequel il avait eu une discussion, il y a environ trois semaines, d'être l'auteur de ce vol; cet ouvrier l'aurait menacé de le dévaliser.

**Une touchante cérémonie.** — Le *Choral Eiffel* a fait bénir son drapeau, dimanche, à la messe de midi, en l'Eglise Saint-Joseph. Une assistance nombreuse, était présente à la cérémonie. La société chorale a interprété d'une façon remarquable, les *Kyrie, Sanctus* et *Agnus* composés spécialement pour la circonstance par le directeur, M. Auguste Bernard. La fanfare des *Amis réunis* a conduit le *Choral Eiffel*, jusqu'à l'église, et l'a de nouveau précédé à la sortie. Le nouveau drapeau, qui est magnifique, est fait au dessin du président de la société, et a été offert par M. G. Eiffel, le célèbre ingénieur, qui a accepté la présidence d'honneur.

On annonce à ce sujet que l'inauguration de la nouvelle salle de répétitions du *Choral Eiffel*, aura lieu très prochainement, et qu'à cette occasion une fête intime, dont nous donnerons le programme en temps opportun, sera offerte aux familles des membres actifs et honoraires.

**Un accident rue du Curoir.** — Dimanche après-midi vers une heure et demie, une dame, revenant du marché, passait rue du Curoir, quand, en voulant descendre du trottoir, elle fit un faux pas et tomba. Dans sa chute elle se fractura le genou droit. Elle a été transportée chez elle en voiture.

**Tombé dans un fossé.**